

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 - LUXEMBOURG



PANORAMA DU DROIT DES SOCIÉTÉS EUROPÉEN ET LUXEMBOURGEOIS

Propositions de directives européennes du 25 avril 2018
et autres réformes, où en sommes-nous ?

BÉNÉFICIEZ DE
150 € HT

DE RÉDUCTION POUR TOUTE
INSCRIPTION À UN JOUR
ET DEMI REÇUE AVANT LE
09/07/18 AVEC LE CODE
PROMO 26392 EARLY

WORKSHOP

**MATINÉE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018
LUXEMBOURG**

**ACTUALITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS :
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, GROUPES DE
SOCIÉTÉS, VIE COURANTE D'UNE SOCIÉTÉ**

Quelles sont les nouveautés qui impacteront vos pratiques ?

www.ifebenelux.com

PANORAMA DU DROIT DES SOCIÉTÉS EUROPÉEN ET LUXEMBOURGEOIS

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

CHAIRMAN: **Alain STEICHEN**, Partner, **BONN STEICHEN & PARTNERS**

Professeur-associé, **UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG** - Auteur du Précis de Droit des Sociétés, 5^e édition 2017

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

9h00

Le 2^e anniversaire de la réforme du droit des sociétés : retour en arrière, bilan et critique

- Quels sont les faits saillants après la réforme ?
- Quels sont les retours de la pratique ?
- Une évolution dans la continuité : les objectifs sont-ils atteints ?

Alain STEICHEN

ACTUALITÉS DU DROIT DES SOCIÉTÉS EUROPÉEN & GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

9h45  Table ronde

Mobilité transfrontalière des sociétés

- Quel est l'état de la pratique ? La société européenne (Societas Europaea, ou « SE »)
- Directive (UE) 2017/1132
- Mouvement transfrontalier des entreprises : où est-ce le cas ?
- Fusions et scissions transfrontalières, transferts transfrontaliers du siège statutaire d'une société, transformations transfrontalières
- Quelle est la loi applicable aux entreprises dans l'UE ?
- Le transfert transfrontalier des sièges ?
- La *lex societatis* et la mobilité des entreprises dans le marché intérieur ?
- L'exercice transfrontalier des droits des actionnaires
- Quels sont les éventuels changements à apporter aux règles en matière de droit des sociétés luxembourgeois ?
- Les sociétés luxembourgeoises cotées à l'étranger

Modérateur

Sébastien BINARD

Partner

ARENDE & MEDERNACH

Panelistes

Jean-Paul SPANG

Partner

KLEYR GRASSO

Jacques GRAAS

Counsel

ALLEN & OVERY

Karl PARDAENS

Partner

ELVINGER HOSS PRUSSEN

11h15 Session de Q/R

11h30 Café-networking

11h45

Droit des sociétés numériques et gouvernance d'entreprise

- Transparence pour les entreprises et parties prenantes - l'interconnexion des registres du commerce
- L'utilisation de solutions numériques pour permettre l'interaction entre les entreprises et leurs actionnaires : quelles sont les tendances ?
- Dans quelle mesure GDPR influence-t-il le droit des sociétés ?
- Quels sont les éventuels changements à apporter aux règles en matière de droit des sociétés luxembourgeois ?

Astrid WAGNER

Counsel

ARENDE & MEDERNACH

13h00 Session de Q/R

13h30 Déjeuner

ACTUALITÉS DU DROIT DES SOCIÉTÉS LUXEMBOURGEOIS

14h30

Les nouveaux droits et obligations introduits par la loi pour les membres de l'organe de gestion

- Quels sont les nouveaux droits, obligations et responsabilités des organes de gestion ?
- Quelles sont les dispositions spécifiques à l'une et l'autre forme de société ? (SA / SARL)
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la pratique et les bons conseils à retenir ?

Mathilde LATTARD

Counsel

LOYENS & LOEFF

Stéphanie PAUTOT

Counsel

ELVINGER HOSS PRUSSEN

Yoanna STEFANOVA

Partner

NAUTADUTILH

15h15  Table ronde

- Quelle est ma responsabilité en tant qu'administrateur ?
- Quelles sont mes responsabilités d'administrateur en matière fiscale ? AML ? GDPR ?
- Fonction stratégique, fonction de support, fonction de contrôle.
- Quelles sont les nouvelles préoccupations des administrateurs et gérants en matière de gouvernance d'entreprises ?

Modérateur

Raymond SCHADECK

Président du Conseil d'Administration

ILA

Speakers

Virginie LAGRANGE

Independent Director SGBT

ILA BOARD MEMBER

Marc FEIDER

Partner

ALLEN & OVERY

16h00 Session de Q/R

16h15 Café-networking

16h30

Les droits des associés : vers davantage de reconnaissance pour les propriétaires du capital ?

- De quels droits et protections additionnels bénéficient les associés depuis l'entrée en vigueur de la réforme ? Est-ce suffisant ?
- Sociétés cotées / sociétés non cotées
- Quelles sont les difficultés rencontrées à la lecture des nouveaux textes ?
- Cas pratiques et illustrations jurisprudentielles

Pierre-Alexandre DEGEHET

Partner

BONN STEICHEN & PARTNERS

Frédéric FRANCKX

Partner

LOYENS & LOEFF

17h30 Session de Q/R

17h45 Fin de la conférence

ACTUALITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, GROUPES DE SOCIÉTÉS, VIE COURANTE D'UNE SOCIÉTÉ

MATINÉE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

MATINÉE ANIMÉE PAR : **Laurence JACQUES** et **Denis VAN DEN BULKE**
 Avocat au Barreau de Bruxelles et Luxembourg, **PARTNERS VANDENBULKE**

8h45 Accueil

9h00 Introduction du président de séance

Laurence JACQUES

9h15  **Pratique d'expert**

Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'assemblées ?

- Conseils d'administration : quelles actualités en matière de convocations, délibérations, procès-verbaux ? Visio conference et autres moyens...
- Assemblées générales : convocations, ordre du jour, rapports, droit de communication et d'information des actionnaires, des tiers...
- Comment organiser le vote à distance ?
- Illustrations pratiques : les informations données comme confidentielles par le Président. Comment gérer les cas difficiles ? (conflits d'actionnaires, retards d'un membre du CA...)
- Quelles sont les nouvelles modalités de publication et d'approbation des comptes annuels à partir de janvier 2019 ?

10h00

Quelle corporate governance dans un groupe de sociétés ?

- Quelles sont les bonnes pratiques en tant qu'administrateur ?
- *Quid* du financement intragroupe : quels sont les points de vigilance ?
-  **Case study** : investissement à l'étranger, quelles sont les bonnes questions à se poser ?
- Quelles sont les risques de la société fille par rapport à la société-mère, société sœur ?
- Quels sont les bons conseils ?

10h45 Café-networking

11h00

Revue de la jurisprudence européenne et luxembourgeoise en droit des sociétés

- Quelles sont les dernières avancées portant sur la responsabilité des fiduciaires ? De l'expert-comptable ? Du juriste ?

- Quelles précautions en matière de secret des affaires ?

11h30

Liquidation et dissolution de sociétés : quelles sont les étapes clés à ne pas manquer ?

- Réflexion sur les opérations de liquidation
- Quelles sont les bonnes pratiques ?
- Comment gérer les créanciers ?
- Quels sont les écueils à éviter ?
- Dans quels cas la responsabilité pénale et civile du liquidateur peut-elle être mise en cause ?
- Faillite *versus* liquidation : quelles sont les limites ?

Laurence Jacques et / ou Denis Van den Bulke

12h15 Session de Q/R

12h30 Clôture de conférence

JOURNÉE DU 27 SEPTEMBRE 2018

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques, collaborateurs des services juridiques des entreprises, des cabinets d'avocats
- Administrateurs
- Comptables, experts-comptables / réviseurs d'entreprises
- Banques
- Établissements de crédit
- PSF spécialisés
- Gérants de fortunes
- Distributeurs de parts d'OPC
- Notaires
- Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète et approfondie en droit des sociétés

POURQUOI ?

- Dresser un panorama complet de l'actualité législative en droit des sociétés et des réformes en cours
- Identifier les évolutions jurisprudentielles importantes
- En cerner les enjeux
- Intégrer les apports majeurs de l'actualité 2018 dans vos pratiques
- Échanger avec les intervenants et ses pairs

MATINÉE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

POUR QUI ?

- Fiduciaires
- Domiciliataires
- Responsables juridiques, responsables administratifs, financiers et fiscaux
- Avocats spécialisés, conseils, consultants
- Juristes d'entreprise
- Experts-comptables, comptables
- Actionnaires
- CEO, top managers
- Présidents, directeurs généraux
- Membres du conseil d'administration
- Dirigeants d'entreprises, gérants
- Responsables cessions, fusion-acquisition

POURQUOI ?

- Mise à jour des connaissances en fonction de la législation et de l'actualité jurisprudentielle
- Analyse des bonnes pratiques pour les domiciliataires, experts-comptables, juristes

COMMENT ?

- Des exposés pratiques par des praticiens de la matière
- Des intervalles réservés aux questions
- Un support détaillé remis aux participants en début de séminaire
- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@abilways.com

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe

ABILWAYS 

**Scannez ce code
et retrouvez-nous
sur votre
smartphone**



Renseignements programme

Amélie Bry – abry@abilways.com

Renseignements et inscriptions

IFE BY ABILWAYS

Rue de la Science, 41 - 1040 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 533 10 20

Fax : +32 (0)2 534 89 81

infoclient-ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

1 jour ½ : 1 200 € HT

1 jour : 850 € HT

Matinée du 12 octobre : 450 € HT

Bénéficiez de 150 € HT de réduction pour toute inscription à un jour et demi reçue avant le 09/07/18 (code promo 26392 EARLY)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLULLL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebelux.be.

Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@ifexecutives.com ou par téléphone au 02 533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante : 41, rue de la Science – 1040 Bruxelles. Science – 1040 Bruxelles.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways (IFE Belgique, IFE Luxembourg, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL)

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Dates et lieu de la formation

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

MATINÉE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 2018

LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié.

Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation « **Panorama du droit des sociétés européen et luxembourgeois** » (code 26392)

et je choisis :

1 jour et demi : les 27 septembre et 12 octobre 2018

1 jour : le 27 septembre 2018

1 demi-journée : le 12 octobre 2018

OUI, je bénéficie de 150 € HT de réduction pour toute inscription à un jour et demi reçue avant le 09/07/18 (code promo 26392 EARLY)

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N°TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

